

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, 145. — Trois messes, 146. — L'église St-Joachim à Rome, 146. — Au Manitoba, 147. — Canonisation de Mgr de Laval, 149. — Une réponse de M. Brunetière, 149. — Le télégraphe sans fils, 150. — Clergé du diocèse de Québec, 150. — Non réglée, 150. — Les Suisses canadiens, 151. — Bibliographie, 151. — Guillaume II et la Palestine, 153. — Liste des curés de St-Joseph de Lévis, 155. — L'impératrice de l'Espagne, 155. — Petite histoire de l'Eglise, 155. — Nécrologie, 160. — Memento hebdomadaire, 160.

S. G. Mgr l'Archevêque de Québec

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec est rentré dans sa ville le 16 octobre, parfaitement rétabli et enchanté de tout ce qu'il a vu au cours de son voyage.

Il a été heureux de constater que les Acadiens, en général, vivent dans l'aisance et se distinguent par leur foi et la pureté de leurs mœurs. Il a acquis la conviction que l'avenir national de ce petit peuple, si cruellement éprouvé, est maintenant assuré, et s'en réjouit de tout son cœur.

Il y a d'excellents collèges dans la plupart des provinces maritimes, nous a dit Sa Grandeur ; et au moment de mon départ, on m'a informé que les RR. RP. Eudistes avaient été priés de fonder un collège dans le diocèse de Chatham, N.-B. et que la proposition avait été acceptée.

Trois Messes

La Noël a le privilège d'avoir trois messes auxquelles le peuple a dévotion d'assister ; certains pays ont aussi trois messes au 2 novembre, afin de multiplier les grandes supplications qui se font pour les trépassés.

La fête de la Commémoration des défunts est d'origine toute française ; elle fut établie à Cluny, par saint Odilon, le 1er novembre 998, pour ses monastères, et, de là, s'étendit à tous les pays.

On sait avec quelle solennité le cardinal Perraud fera célébrer à Cluny, au 1er novembre prochain, le IXe centenaire d'une fête si précieuse au Purgatoire, si glorieuse pour son pays d'origine, la France.

Au moment où la dévotion à la Commémoration des trépassés acquiert ainsi comme un renouveau, il est juste de rappeler qu'un postulat, signé de nombreux évêques, a supplié Léon XIII de vouloir bien étendre à tous les diocèses le privilège accordé à quelques-uns, de célébrer trois messes pour les défunts le 2 novembre.

Un mot sur l'histoire de ce privilège :

Autrefois, il était restreint à l'Aragon, où il existait de temps immémorial, et où il avait été confirmé par les Papes. Il y a cent cinquante ans, le 21 août 1748, Benoit XIV l'étendit, à la demande des rois d'Espagne et de Portugal, aux vastes territoires dépendant alors de ces pays et à ceux qui en dépendraient à l'avenir.

Le privilège est conservé aujourd'hui à ces immenses contrées qui furent espagnoles ou portugaises, sous quelque domination qu'elles soient, au Brésil et au Chili, en Amérique, en Océanie, comme au Roussillon, en France.

Dès que l'Espagne, contrairement à la mode du jour, plantait son drapeau quelque part, le privilège existait, dit la bulle, en sorte que si la fière armée espagnole eût pris Washington au lieu de perdre Cuba, *ipso facto*, par la bulle de Benoit XIV, le privilège des trois messes eût été concédé aux Etats-Unis.

L'église St-Joachim à Rome

Les colonnes du portique sont en granit et d'une seule pièce. Les murailles du vestibule sont recouvertes en marbre des Pyrénées.

Dans l'attique situé au-dessus des colonnes se trouve une superbe mosaïque, au centre de laquelle rayonne l'hostie eucharistique. Au pied de l'autel, des anges dans l'attitude de l'adoration. A droite de l'autel, est prosterné le pape Clément VIII, qui institua l'adoration perpétuelle, à gauche Léon XIII exhorte les cinq parties du monde à adorer le Saint Sacrement.

De chaque côté de la mosaïque sont les statues des saints qui se sont distingués par leur ferveur pour l'Eucharistie : saint Thomas, saint Bonaventure, sainte Claire et sainte Julienne.

La statue en bronze de saint Joachim surmonte le portique.

Le labarum de Constantin, avec la devise : *In hoc signo vinces*, surmonte le fronton de la nef.

Au-dessus de l'édifice s'élève une belle coupole en aluminium, supportée par une armature de fer. De larges étoiles percées dans la coupole laissent passer, à travers des cristaux diversément colorés, la lumière qui éclaire l'intérieur du temple.

A l'intérieur, le maître-autel est fait de pierre rose de malachite et de bronze. Des fresques et des mosaïques remarquables ornent l'abside.

La hauteur du monument, du sol au sommet de la coupole, est de 171 pieds.

Au Manitoba

Notre intention n'est pas de dire aujourd'hui tout ce que le clergé et les congrégations enseignantes ont fait pour l'éducation au Canada. Le cadre serait trop vaste. Nous voulons seulement rappeler en quelques lignes les bienfaits que notre province a tirés de cette source.

Quand l'ork Selkirk obtint du grand évêque Plessis que Monseigneur Provencher, alors simple prêtre, se chargeât des lointaines missions de la rivière Rouge, il n'y avait pas d'écoles en ce pays. Les peuples qui parcouraient nos plaines, vivant soit de leur chasse, soit au service des compagnies de traite, n'avaient d'autres perspectives que de laisser grandir leurs enfants dans une ignorance à peu près complète.

L'un des premiers soins de Mgr. Provencher fut, en mettant le pied sur le sol où devait s'exercer son apostolat, de fonder une école. C'est la première qui ait jamais existé au Manitoba et dans le Nord-Ouest.

En ouvrant cet asile à l'enfance, Mgr Provencher ne suivait pas seulement l'inspiration de sa grande âme. Il obéissait à des instructions positives qu'il avait reçues de son évêque, Mgr Plessis :

“ Les missionnaires, disait celui-ci, s'attacheront avec un soin particulier à l'éducation chrétienne des enfants, établiront à cet effet des écoles et des catéchismes dans toutes les bourgades qu'ils auront occasion de visiter... Les missionnaires... construiront une église, une maison, une école... ”

C'est en 1818, dans l'automne, que Mgr Provencher, arrivé à Saint Boniface au mois de juillet précédent, ouvrit son école. Il y enseigna lui-même. Depuis, sans interruption, l'enfance a reçu dans cette institution, devenue le Collège de Saint-Boniface, une instruction solide, chrétienne, nationale, à la hauteur des besoins sociaux du temps et du lieu.

En 1844, les Révérendes Sœurs de la Charité, appelées ici par Monseigneur Provencher, ouvraient aussi des écoles pour les jeunes filles. Avec le temps, et pour répondre aux besoins de la population croissante, d'autres écoles, sur d'autres points du pays, s'ouvrirent à l'ombre du clocher de l'église paroissiale ou de l'humble chapelle du missionnaire; d'autres congrégations religieuses, appelées, elles aussi, par le même esprit qui faisait agir Mgr Plessis, vinrent mettre au service de la jeunesse leur zèle et leur science. C'est ainsi que les Sœurs Grises, les Sœurs de Jésus-Marie, les Fidèles Compagnes de Jésus, les Chanoinesses Régulières, les Sœurs de Notre Dame des Missions, les Sœurs Franciscaines, les prêtres séculiers, les Pères Oblats, les Jésuites, les FF. Maristes, les Chanoines Réguliers, et tout récemment les Rédemptoristes, sont devenus au milieu de nous des artisans éclairés et dévoués de l'instruction primaire, aussi bien que de la haute culture intellectuelle.

Sans doute, à côté de ces divers instituts, il y a aujourd'hui une foule de personnes qui consacrent leurs talents à l'instruction de l'enfance. Nous devons leur en savoir gré. Il n'en reste pas moins acquis à l'histoire que le peuple catholique de cette province doit ses premières écoles et ses maisons de haute éducation à l'Eglise et à ses clercs.

En grand nombre, et longtemps, ces écoles ont été gratuites. Elles étaient construites et soutenues aux frais de leurs fondateurs. En mettant au chiffre d'un demi million de piastres les.

sacrifices pécuniaires, grâce auxquels ces fondations et leur existence ont pu être assurées, nous serions certainement en deçà de toute exagération (1).

Canonisation de Monseigneur de Laval

On a commencé aujourd'hui, à l'archevêché de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, un nouveau procès dans la cause de canonisation du Vénérable Mgr de Laval.

Ce procès (le cinquième depuis que la cause de canonisation est commencée) aura pour objet l'examen détaillé des vertus que le Vénérable a pratiquées et des miracles qu'il a opérés.

Dans la séance de ce matin, on a procédé à la constitution du tribunal devant lequel ce procès doit s'instruire. Voici les noms des officiers de ce tribunal :

Juges	{	Sa Grandeur Mgr l'Archevêque
		Mgr C.-A. Marois, P.-A. V.-G.
		Rév. Mr P. Roussel,
		“ “ A. Rhéaume,
		“ “ F.-X. Tessier-Laplante
“ “ O. Cloutier,		

Sous-Promoteurs de la Foi : Mgr H. Têtu et Mr R. Lagueur.

Notaire Actuaire : Mr B.-Ph. Garneau.

Le Vice-Postulateur de la cause est Mgr Thos.-Et. Hamel, V. G
Québec, 22 octobre 1898.

Une réponse de M. Brunetière

M. Brunetière, directeur de la *Revue des deux Mondes*, répondant aux attaques du *Siècle*, dit :

“ Quant aux raisons que j'ai eues de me ranger du côté des catholiques, je les ai dix fois données depuis trois ou quatre ans.

Il y en a de *politiques*, dont la principale est de ne pas livrer à l'Allemand où à l'Anglais la clientèle catholique du monde. Il y en a de *métaphysiques*, dont la principale est que, de toutes les philosophies, et après y avoir longuement songé depuis vingt-cinq ans, je n'en ai pas trouvée de plus cohérente, ni de plus logique, ni qui expliquât mieux la nature humaine, ni qui nous consolât mieux de la vie. Et il y en aussi de *morales*, que je ne puis ici développer, parce qu'il faudrait trop de place, mais

(1) Le Manitoba

que vous trouverez dans Pascal, dans Bossuet, dans Château-briand, dans Fénelon. Les Bonald, les Joseph de Maistre, et même Auguste Comte en ont fait valoir quelques-unes. . . ”

Le télégraphe sans fils

Déjà, l'amirauté anglaise trouve les résultats obtenus si satisfaisants, qu'elle fait construire des appareils qui permettront, dit-elle, de transmettre une dépêche à 162 milles de distance sans qu'aucun fil relie les appareils électriques, distants ainsi de vingt-cinq lieues.

Clergé du diocèse de Québec

D'après le catalogue publié en septembre dernier, le nombre des prêtres du diocèse de Québec est actuellement de 424.

Non réglée

Un journal osait encore affirmer, tout dernièrement, que la Question scolaire était réglée (1).

Non, elle n'est pas réglée. C'est à peine si l'on a commencé à faire quelque chose en ce sens.

De plus, cet infiniment petit est sans garanties de stabilité, et peut disparaître sous un simple trait de plume. Il a été accepté par l'autorité ecclésiastique, comme le sera toute nouvelle concession, conformément à la direction pontificale donnée aux catholiques de Manitoba, que tout le monde connaît depuis près d'un an, et renfermée tout entière dans les paroles suivantes de l'Encyclique *Affari vos*: “ En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles. ”

L'acceptation, il ne devrait pas être nécessaire de le faire-remarquer, ne transforme pas une concession partielle en une concession intégrale. Elle reste ce qu'elle est, après comme avant son acceptation.

Voilà toute la vérité; et cette vérité nous la rappellerons chaque fois que l'on essaiera de tromper l'opinion publique.

(1) C'est un fait public que ce journal est loin d'avoir la bossé de la véracité, et plus d'une fois, nous avons été victime nous-mêmes du genre canaille qu'il pratique.

Les Suisses canadiens

Après la publication du livre de Maria Monk en 1836, les membres de la *American-Presbyterian Church*, qui était au coin de la rue Saint-Jacques et du square Viger, à Montréal, établirent la Société des missions canadiennes-françaises. Comme ils n'avaient pas de ministres de langue française, ils firent venir de Suisse un ministre du nom de Tanner. C'est lui qui devint le desservant de la première chapelle protestante canadienne-française. Le premier prosélyte fait par le ministre suisse fut un jeune homme de dix-sept ans, Joseph Chamberland. Ce garçon fut employé dix ans comme commis chez M. Cyrus Brevester, un des principaux membres de cette église. A ses derniers moments, il fit appeler un prêtre catholique pour l'assister.

Le peuple commença à désigner le ministre Tanner sous le nom de *suisse*, puis il étendit ce surnom aux Canadiens-Français qui embrassaient ses idées. En certains endroits même on donne le nom de *suisse*s à tous les protestants, qu'ils soient anglicans, presbytériens, calvinistes, etc. (1).

E. VALOIS

BIBLIOGRAPHIE

Le Sault-au-Récollet, par M. l'abbé Chs. Boaubien, curé. Montréal, C.-O. Beauchemin et Fils, 1898. In-8, pp. XXI-505, avec gravures, Prix : 1 dollar.

Les monographies paroissiales, — chose facile à expliquer, — sont encore rares dans notre jeune pays. Mais l'importance de ces travaux est de mieux en mieux comprise, et leur exécution rendue de plus en plus facile.

La preuve, c'est que cette collection historique s'enrichit, de temps à autre, d'un nouveau volume, et que des paroisses qui ne sont encore que d'hier ramassent déjà, jour par jour, les matériaux destinés à la composition de leur histoire, et sans lesquels elle pourrait difficilement être écrite un jour ou l'autre.

On ne saurait donc trop exalter le mérite des curés qui consacrent leurs loisirs à cette œuvre éminemment patriotique, instructive et édifiante. Ils préparent ainsi les éléments d'une histoire nationale plus complète et, en particulier, de la future Histoire de l'Eglise du Canada. Ils ressuscitent un passé glorieux,

(1) Bulletin des Recherches historiques

qui est tout un enseignement pour les générations actuelles et futures. Ils mettent en évidence le dévouement héroïque de nos missionnaires, l'action féconde de notre clergé, les mœurs simples et patriarcales de nos ancêtres. Ils montrent la multitude de ces maisons religieuses qui sont la gloire de leurs fondateurs, et qui ont été le salut de notre nationalité. En un mot, ils dressent l'inventaire de toutes les pièces officielles qui démontreront, chaque fois que besoin en sera, que le rôle attribué à l'Église du Canada, n'est pas une simple légende, comme on a déjà eu l'imprudence de l'écrire.

La monographie du Sault-au-Recollet réalise en entier tout ce que nous venons de dire, et cela, sous une forme qui fait honneur à son auteur. Elle intéressera sûrement, non seulement ceux qui habitent ce charmant coin de terre, mais les lecteurs mêmes qui n'en connaissent que le nom.

Ses trois grandes divisions sont les suivantes : Rapports avec les premiers temps de la colonie — Mission — Paroisse.

Chaque partie est traitée par l'annaliste, avec une abondance de détails, qui dénote un amateur passionné et des connaissances plus qu'ordinaires de l'histoire de son pays.

Plusieurs trouveront probablement que la période des temps primitifs n'est pas assez dégagée de broussailles, qui rendent la marche du lecteur un peu difficile quelquefois et nécessairement un peu lente.

Il semble, en effet, que le cadre de cette partie est un peu trop rempli, et que plusieurs des faits qui y sont entassés, figureraient mieux dans une histoire générale.

Personne n'étonnera l'auteur en faisant cette remarque, puisqu'il dit lui-même dans la Préface : " Si le lecteur m'accuse d'être sorti du cadre d'une histoire locale, je lui répondrai simplement que l'étude des anciens documents a rempli mon âme d'admiration pour les faits héroïques qui y sont consignés. "

" A cette admiration profonde est venu se joindre le regret sincère de voir tant de merveilles presque complètement inconnues, et j'ai écrit pour les faire connaître et apprécier. "

Ce plaidoyer de justification ne manque pas de valeur, mais nous n'oserions affirmer qu'il fait complètement justice d'une observation qui, du reste, ne vise qu'un léger défaut de forme.

Il n'en est pas moins vrai que la Monographie du Sault-au-Recollet est un excellent ouvrage, de lecture agréable, bien docu-

menté, riche en petits faits historiques inédits, qui sera souvent consulté, et de nature à faire du bien.

Nous lui souhaitons donc l'accueil bienveillant qu'il mérite, et nous prions l'auteur d'agréer nos sincères félicitations.

D. G.

Guillaume II et la Palestine

Un journal observait dernièrement que les révolutions arrivent toujours à point chez nous pour permettre à l'Anglais de s'enrichir à nos dépens : 1789, 1798, 1815, 1848, 1870, 1877. Toutes ces dates jalonnent la marche de l'Anglais partout où il nous a supplantés. C'est ce qui se vérifie encore aujourd'hui ; l'affaire Dreyfus est venue fort à propos pour détourner notre attention des manœuvres des Anglais en Afrique et de celles des Allemands en Orient. Ce qui montre une fois de plus les intelligences que l'étranger a et entretient chez nous depuis plus d'un siècle par les sociétés secrètes qui ont juré l'anéantissement de la France, comme elles ont juré l'anéantissement de la papauté.

Le voyage de Guillaume en Palestine est annoncé et préparé depuis près d'un an. Il a, au point de vue politique et religieux, une importance d'une gravité exceptionnelle. Au point de vue politique, il veut nous ravir le protectorat dont nous jouissons depuis tant de siècles ; au point de vue religieux, Guillaume II se présentera à Jérusalem avec tout l'éclat et la pompe impériale, en qualité de souverain pontife du luthéranisme (1). Il se fait accompagner de tous les princes protestants et de tous les ministres luthériens en renom pour inaugurer un temple luthérien à deux pas du Saint Sépulcre. Pour cette inauguration, il a choisi l'anniversaire de la confession d'Augsbourg, 31 octobre, jour du triomphe du luthéranisme en Allemagne.

Il va à Jérusalem en ami d'Abdul-Hamid, et l'escorte turque qui se joindra à son escorte allemande pour lui faire honneur sera commandée par le général Schakir-pacha, chef du cabinet militaire du sultan.

Celui-ci veut faire une réception magnifique au souverain allemand qui l'a couvert de sa protection lors des massacres

(1) S. R. de Cambrai.

d'Arménie et qui lui a donné un appui si efficace dans les affaires de Crète et dans la guerre contre les Grecs. Abdul-Hamid n'a rien à refuser à celui qui l'a si efficacement aidé à anéantir les Arméniens et à se débarrasser de l'hellénisme.

A Constantinople on dépense des sommes énormes pour faire élargir et embellir la principale artère de Péra, pour que le cortège de l'empereur allemand puisse s'y déployer à l'aise. On ne cesse de travailler nuit et jour pour rendre carrossable la route conduisant de Jaffa à Jérusalem. Les autorités turques s'efforcent de donner aux bâtiments délabrés qui bordent cette route un meilleur aspect. Des centaines d'ouvriers comblent les ornières d'un chemin qui n'a pas été entretenu depuis le voyage du kromprinz Frédéric, en 1868. Des fonctionnaires turcs montés sur leurs ânes stimulent à coups de fouet les ouvriers arabes.

A Jérusalem même, les rues sont livrées aux terrassiers, qui abattent les maisons et les reconstruisent de façon à élargir les voies carrossables. Les journaux arabes racontent qu'un grand nombre de vieilles maisons et de vieux magasins de la Bab-el-Khalil, principale rue de Jérusalem, qui conduit à l'église du Saint-Sépulcre, ont été démolis dans le but d'élargir la voie. A la place des vieilles maisons, on est en train d'en construire de nouvelles de style moderne.

L'on répare et l'on embellit les principaux monuments de la ville; la mosquée d'Omar a été livrée aux artistes peintres et sculpteurs, qui en redorent les colonnades, préparent les marbres et rafraichissent les mosaïques.

Le sultan a donné sur sa cassette particulière, une somme de soixante mille piâtres pour réparer et orner le *Kademi-Sherif*, ou palais du gouvernement de Jérusalem; il avait mis ce monument le plus beau de la ville, à la disposition de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne pour la durée de leur séjour à Jérusalem. Guillaume a refusé: à Jérusalem, comme partout au cours de son voyage en Syrie, lui et l'impératrice habiteront sous la tente, ce qui a beaucoup plus de prestige aux yeux des populations de ce pays (1).

(1) Guillaume II a osé adresser aux ministres protestants de l'Autriche et de la Hongrie, du Danemark, de la Scandinavie et des Pays-Bas, une invitation à le suivre; créant ainsi une sorte de lien religieux hiérarchique entre son trône et les ministres protestants des autres puissances.

Liste des curés de St-Joseph de Lévis

- M. PLZ. BOUCHER, décédé et inhumé à St-Joseph en 1721.
 " ANDRÉ JOS MONTENON de LA RUE de 1721 à 1739, décédé et inhumé à St-Joseph.
 " LOUIS JOSEPH MERCEREAU, de 1739 à 1754.
 " CHARLES YOVILLE DUFROST de 1754 à 1774.
 " DAVID AUGUSTIN HUBERT, de 1774 à 1775.
 " Y. D. BERTHIAUME, de 1775 à 1794.
 " M. MASSE de 1774 à 1781, décédé à St-Joseph le 20 oct. 1745.
 " PHILIPPE ANGER, de 1831 à 1838, décédé en 1838.
 " J. A. BELCOURT de 1838 à 1839.
 Monseigneur J. D. DÉZIEL, de 1843 à 1852.
 " " CH. ED. POIRÉ de 1839 à 1843.
 M. JOS. HON. ROUTIER de 1852 à 1873, décédé le 11 février 1873, âgé de 57 ans.
 " EDOUARD FAFARD, depuis le 1er octobre 1873.

L'impénitence de l'Espagne

Le jour même, dit le Siglo Futuro, où la gazette officielle a publié le projet de loi autorisant le gouvernement à céder ses colonies d'Amérique, les journaux de grande circulation consacraient trois colonnes au compte-rendu des courses de taureaux, des représentations théâtrales et d'autres spectacles publics. Aucun de ces amusements n'a été interrompu. De plus, les journaux importants ont parlé en quelques lignes de ce grave événement.

Le châtiement que Dieu vient d'infliger à l'Espagne ne semble donc pas avoir produit plus d'effet que celui qu'il a infligé à la France en 1870.

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

Quoiqu'il n'y eut point de décret général de persécution, Dioclétien, Maximin Hercule et Galère firent couler le sang dans les dernières années du troisième siècle. On rapporte à cette époque

le martyr de la légion Thébaine commandée par saint Maurice, à Agaune dans le Valais, celui de saint Sébastien à Rome ; Rictius Varus, préfet du prétoire, fut dans les Gaules l'instrument des persécuteurs. Il fit périr entre autres confesseurs, saint Crépin et saint Crépinien, à Soissons, saint Donatien et saint Rogatien à Nantes.

CATACOMBES

Un mot ici des catacombes qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire des persécutions.

Les catacombes de Rome étaient de vastes carrières qui fournissaient d'excellents moëllons pour bâtir et une espèce de sable volcanique très recherché des Romains qui le faisaient entrer dans la composition de leur ciment. Elles formaient, à une profondeur de vingt à vingt-cinq mètres, une série de galeries indépendantes les unes des autres, ayant un ou plusieurs étages. C'est là que les premiers chrétiens persécutés cherchèrent un abri, beaucoup d'entre eux les connaissant pour y avoir travaillé ou y avoir été enfermés.

Ils les transformèrent donc en lieux de retraite et y firent des travaux spéciaux qui les rendaient plus aptes à l'exercice du culte. C'est au troisième siècle qu'on y rencontre ces peintures symboliques, allégoriques ou historiques qui sont devenues un témoignage palpable des croyances de ce temps-là.

Il est curieux de citer parmi les sujets qui s'y rencontrent le plus fréquemment : le bon pasteur et le poisson qui représentent la personne du Sauveur (IXOUS) ; la corbeille garnie de pain et de vin, symbole de l'Eucharistie ; la colombe, image de l'âme chrétienne ; le navire, emblème de l'Eglise ; mais la croix n'apparaît, à cause de la loi du secret, que sous des formes cachées, comme l'ancre coupée par une barre transversale, le mât du navire ou les oiseaux aux ailes déployées, etc.

HÉRÉSIES ET SCHISMES

Au troisième siècle, on trouve en Orient plusieurs hérétiques anti-Trinitaires, à Smyrne ou à Ephèse, Noël qui confondait le Père avec le Fils, Berylle, évêque de Bosra, en Arabie, niait la divinité du Verbe et fut ramené à la foi par Origène.

Sabellius, un prêtre de Ptolémaïde, dans la Pentapole, ne voyait dans la Trinité que trois noms différents d'un même être.

Paul de Samosate, parvenu au siège d'Antioche vers 260, admettait deux personnes en Jésus-Christ : l'une, Fils de Dieu par nature et préexistant aux siècles ; l'autre, fils de David, né dans le temps, et qui avait reçu le nom de Dieu, après son union avec le Verbe, comme une ville reçoit le nom de son souverain.

Manès, qui formula avec le plus de rigueur la théorie des deux principes, dogmatisa dans la seconde moitié du 3ème siècle. A l'exemple des Gnostiques qui l'avaient précédé, il enveloppa son système de fabuleuses conceptions théogoniques et cosmologiques.

On connaît l'infamie de la morale manchéenne, qui en niant la liberté, légitimait tous les excès. La secte imposait un secret inviolable à ses partisans. La trace de cette doctrine diabolique ne s'est jamais complètement perdue. On la retrouve au Moyen-Age chez les Vaudois, les Albigeois et les Templiers. Les sociétés secrètes de nos jours semblent également l'avoir conservée. De sorte qu'il est toujours vrai de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Un fait à remarquer aussi, c'est que depuis la fondation de l'Eglise, presque toutes les hérésies ont eu pour auteurs des évêques et des prêtres.

La question des *Libellatiques*, c'est-à-dire des chrétiens qui pour éviter la mort avaient obtenu des magistrats un certificat, *Libellum*, par lequel on attestait qu'ils avaient obéi aux ordres de l'empereur, causa un double schisme : celui de Carthage, dont les partisans péchaient par excès d'indulgence envers les chrétiens ainsi tombés, et celui de Rome, dont les sectateurs à la suite de l'antipape Novatien exagéraient la pénitence à imposer.

A la tête du schisme de Carthage étaient : un prêtre intrigant et hypocrite, nommé Novat, le diacre Félicissime, et Fortunat que Novat fit sacrer évêque.

Condamnés par saint Cyprien et deux Conciles, les partisans de Novat en appelèrent à Rome, où ils travaillèrent par leurs intrigues et leurs mensonges à gagner le pape saint Corneille. Mais la vigilance et la fermeté de saint Cyprien parvinrent à déjouer leurs tromperies, et condamnés à Rome, ils changèrent d'opinion et embrassèrent, en 257, le parti de Novatien qui refusait de recevoir les apostats à la pénitence.

Pour fortifier le schisme, Novatien se fit nommer antipape,

de concert avec Novat et redoubla d'efforts pour se créer des partisans.

Toutefois le schisme de ce premier antipape ne fut pas de longue durée, grâce à la prudence du pape saint Corneille et au zèle de saint Cyprien.

Mais la secte à laquelle Novatien donna naissance, lui survécut. Les disciples, qui se gratifiaient du nom de Cathares ou Purs, à force de restreindre le pouvoir des clefs, en vinrent à enlever aux pécheurs tout espoir de pardon, même devant Dieu, pour les péchés commis après le baptême. Ils rebaptisaient ceux qui repassaient à leur secte et rejetaient les secondes noces comme illicites.

Les Purs étaient mêlés aux Montanistes de Phrygie, plus encore par l'affinité de leurs erreurs que le voisinage des lieux qu'ils habitaient.

CONCILES

En 241, conciles de Bosra, contre l'hérétique Bérylle ; 245, d'Ephèse, contre l'hérétique Noël ; vers 250, quatre conciles de Carthage, contre Novat et ses partisans, et pour régler la pénitence à imposer aux apostats.

A la même époque, conciles de Rome, contre Novatien et sa doctrine.

264 et 269, conciles d'Antioche contre Paul de Samosate.

277, de Charres en Mésopotamie, contre Mauès. On place aussi à la fin du 3^{me} siècle le concile d'Elvère, auquel on attribue 81 canons pénitentiels, très célèbres dans l'ancienne discipline.

DISCIPLINE, CULTE ET GENRE DE VIE

Au troisième siècle la vie ascétique prend une forme nouvelle. Nous avons vu auparavant des fidèles mener cette vie au milieu du monde, et jusqu'au sein de leurs familles. Vers le milieu de ce siècle un grand nombre d'Ascètes se retirèrent dans le désert, poussés par les persécutions et par le désir de renoncer plus complètement au monde. Le premier de ces illustres solitaires fut saint Paul, surnommé l'ermite. Il s'enfuit en 251, dans les solitudes de la Thébaine où il vécut jusqu'à l'âge de 113 ans.

Ce fut aussi dans la seconde moitié du troisième siècle, que saint Antoine, après avoir distribué ses biens aux pauvres, se retira dans la solitude. Après avoir vécu quinze ans dans une retraite absolue, il passa le Nil en 285, s'avança dans le désert, au milieu des montagnes situées près de la mer Rouge, et là, visité de temps en temps par ses amis, passa sa vie dans le renoncement le plus absolu. Ses vertus et ses miracles lui attirèrent un grand nombre de disciples.

On doit au pape saint Calixte l'établissement proprement dit des Quatre-Temps ; avant lui, ces jeûnes n'étaient qu'au nombre de trois.

Saint Etienne ordonna que les vêtements sacrés, réservés exclusivement au ministère ecclésiastique, ne pourraient jamais servir à l'usage ordinaire des prêtres et des lévites.

Au milieu du troisième siècle, les Ordres Mineurs étaient certainement constitués tels qu'ils existent aujourd'hui.

On croit que les chrétiens commencèrent à élever des édifices publiquement consacrés au culte sous Alexandre Sévère. Ce fut surtout dans la seconde moitié de ce siècle, pendant la paix qui suivit la persécution de Dèce, que bon nombre d'édifices furent consacrés au culte de Dieu. Ces églises furent détruites sous la persécution de Dioclétien.

On trouve au troisième siècle des preuves nombreuses et évidentes de dogmes contestés plus tard par les hérétiques comme ayant été inconnus à la primitive Eglise. Par exemple, les prières pour les morts, les indulgences et le culte des saintes reliques.

On voit aussi par plusieurs documents que les catéchumènes avant d'être admis au baptême, devaient passer par les quatre degrés successifs de Consistants, Auditeurs, Prosternés et Compétents.

Des exemples d'empêchements canoniques au mariage sont fournis par le 61ème canon du concile d'Elvère.

Le titre d'archidiaque apparaît au 3ème siècle dans la hiérarchie administrative. On désignait ainsi le premier des diacres, qui était le premier ministre de l'évêque.

Les paroisses confiées à un prêtre attaché à leur service remontent également au 3ème siècle, ainsi que l'institution des Chorévêques ou préfets apostoliques qui remplaçaient l'évêque dans les régions éloignées.

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

Clément d'Alexandrie, élevé dans le paganisme et versé dans la philosophie platonicienne, fut converti au christianisme par Pantène, qui lui laissa la direction de la fameuse école d'Alexandrie, lorsqu'il alla prêcher l'Évangile dans les Indes. Les principaux ouvrages de Clément sont : Une Exhortation aux Gentils ; les Stromates, ouvrage très curieux et très érudit, et le Pédagogue, qui est un traité de morale chrétienne. Clément mourut en 217.

Origène, l'un des plus beaux génies dont s'honore l'esprit humain, naquit à Alexandrie en 185. Il n'avait que 17 ans quand son père Léonide souffrit le martyre, et il fallut le retenir de force pour l'empêcher d'aller partager la prison de son père. L'année suivante il remplaçait Clément d'Alexandrie dans la direction de son école ; et à 18 ans il surpassait tous les maîtres dans les sciences sacrées et profanes. Sa vie fut traversée par bien des épreuves, et sa doctrine fit porter contre lui de graves accusations. Mais s'il n'apporta pas toujours assez de discernement dans la conciliation qu'il voulait opérer des systèmes philosophiques avec les enseignements de la foi, du moins, il ne soutint jamais ses théories avec l'opiniâtreté des hérésiarques.

(A suivre)

Nécrologie

Monsieur l'abbé F.-X. Geoffroy, décédé le 17 du courant à Joliette, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*. Archevêché de Québec, 19 octobre 1898.

B. Ph. GARNEAU, ptre, Secrétaire.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Ste-Hélène, le 30 ; au collège de Lévis, le 1er novembre ; à Charlesbourg, le 3 ; à St-Charles, le 4.